Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 14

Artikel: Poésie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253797

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prêtres ou des religieux si le Conseil municipal le trouve bon, car c'est à lui que ressort la nomination de l'instituteur; et dans les communes où il n'y a pas de dissidents, le pouvoir tolère que l'instituteur fasse le catéchisme. Quant à l'inspection de l'Etat dans les écoles privées, elle se borne à constater que les maîtres sont munis des diplômes requis par la loi.

Si le catholicisme ne domine pas dans les grandes institutions de service public, il s'y répand un esprit qui lentement favorise ses progrès. Ainsi, à la date du 8 janvier 1904, a paru un ordre prescrivant l'enseignement religieux pour les jeunes gens de la marine, matelots, mousses et autres aspirants, et rendant obligatoire le service divin pour chaque culte. Les officiers en majorité sont protestants, et la troupe n'est astreinte à aucun exercice religieux officiel; mais, dans la plupart des garnisons, ont été fondés des cercles catholiques; et on cite tel général, du culte réformé, qui ne craint pas de leur marquer sa bienveillance en leur offrant quelque cadeau à l'occasion.

Ce sont ces glorieux souvenirs du passé que les survivants de l'armée pontificale ont à cœur de perpétuer dans toute leur force pour l'honneur de leur généreux pays. Qui pourrait ne pas les en féliciter?

Que dire de la splendeur du culte dans les centres catholiques? Il révèle partout l'intensité de la foi et la générosité des fidèles. De 1753 à 1903, les statistiques accusent la construction de 416 églises; 136 ont été agrandies ou restaurées et 550 consacrées. Ces sanctuaires sont, en général, brillamment polychromés et meublés avec art. L'église est la maison de Dieu; elle est aussi le salon de la paroisse; on la veut riche et belle. Chacun donne, de son vivant ou à sa mort, et la générosité de ces braves gens est étonnante. Tel village, de 4,500 âmes, pauvre et presque exclusivement composé de paysans, a offert au Dieu du tabernacle un autel de 15,000 francs; tel hameau, de 600 habitants, s'est donné la consolation de posséder une église de 90,000 francs. Parmi ces ferventes populations, il y a à la lettre, *rivalité de clochers;* chacune se prévaut du sien avec un naïf et légitime orgueil.

En 1871, un rapport présenté par le professeur J. de Ryk, dans un célèbre meeting à Amsterdam, constatait que pendant les vingt années précédentes, les catholiques hollandais avaient consacré à la construction d'églises et de maisons religieuses une somme de plus de 120 millions de francs.

Comme cette magnifique floraison d'édifices religieux, la création de nouveaux cimetières catholiques est une preuve de la proportion croissante des convertis; on en a établi 831 durant les cinquante dernières années (1853-1903).

. . . . . .

En 1853, les catholiques hollandais étaient au nombre de 1,180,000; en 1899, d'après le dernier recensement ils étaient 1,800,000. En 1853, il y avait 1400 prêtres; en 1890, 2660; aujourd'hui après cinquante ans, le chiffre de 1853 est plus que doublé; il est en effet, de 3500 environ.

L'extension des communautés religieuses est plus merveilleuse encore, En 1853 le nombre des religieux était de 774 hommes, 1920 femmes; actuellement il s'élève en chiffres ronds, à plus de 4000 hommes et plus de 12000 femmes, soit un total d'environ 16,300 personnes consacrées à Dieu, se répartissant en 38 Ordres ou Congrégations d'hommes et 55 Ordres ou Congrégations de femmes; sans parler des centaines de religieux étrangers, expulsés de l'Allemagne après le *Kulturkampf*, et de la France, à la suite des dragonnades de M. Combes.

Quant aux œuvres accomplies par cette arme pacifique du bien, le *Katholiche Verkaman* en donne la vue d'ensemble que voici :

Il existe en Hollande 96 maisons ou couvents de religieux prêtres; parmi ceux-ci, les uns ont la charge des paroisses (66), les autres s'adonnent à l'enseignement et à la prédication ou, comme les Trappistes, à la prière et au travail manuel. Il y a 44 maisons de Frères qui assistent les malades, les aliénés, les sourds-muets, les orphelins ; soit environ 2500 individus secourus. D'autres donnent l'enseignement primaire à 12,000 enfants. On compte 22 maisons de Sœurs adonnées à la vie contemplative; 430 maisons ou couvents de religieuses hospitalières qui ont soin des enfants abandonnés, des aveugles, des incurables, représentant un total de 12000 personnes assistées ou qui font l'éducation de 120,000 élèves.

POÉSIE

Renouveau

L'air est plein d'une odeur molle de violettes,
Le vent presque apaisé semble un amour dormant,
Et sur l'immensité des campagnes muettes,
Plane la tiède paix du sombre firmament.

Les eaux du fleuve, gros des dernières ondées,
Entre de vieux bateaux poussent de sourds sanglots;
Une herbe jeune et tendre a verdi les ilots,
Et le bourgeon d'or pointe aux branches dénudées.

Un souffle d'espérance entre dans nos poumons,
Le cœur silencieux se dilate et s'épanche :
Sur la berge fertile où restent des limons,
Fleurit joyeusement la marguerite blanche.

Des arbustes encore à demi submergés
Gardent à leurs sommets de l'herbe et de la boue;
La fauvette menue à petits cris se joue
Sur l'appui tremblotant des feuillages légers.

Cette atmosphère lourde, où le bonheur domine,
Parfois s'éveille aux clairs appels de coqs lointains;
On respire, mêlés, des parfums incertains
De gazon, de pruniers en fleur et d'aubépine.

Dans les blanches villas et chez les paysans
Les foyers sont éteints, les fenêtres ouvertes ;
Le pêcher rose et le troëne aux pousses vertes
Sur le gris des jardins jettent de gais accents.

Un ferment indompté de vie universelle
Palpite avec la brise et court sous les sillons ;
Le soleil embrumé n'a pas une étincelle,
Et tout vibre pourtant sous le ciel sans rayons.

Passe, ô doux renouveau ! sur la vieille nature,
Comme un rêve éternel au régulier retour ;
Ranime toute plante et toute créature,
Aurore de l'année et germe de l'amour !

Tu nous le dis, que rien ne périt en ce monde,
Qu'un sommeil apparent précède un vaste effort,
Que la froide torpeur de l'hiver est féconde,
Et que nous sortirons plus vivants de la mort !

Ch. GRANDMOUGIN.